



## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14 <sup>ème</sup> (6 <sup>ème</sup> )
Nom de site	309550	Numéro	T16772
Adresse du site	205, boulevard Raspail	Hauteur	R+7 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G		
Complément d'info	Un autre opérateur est présent (Free)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)		

#### Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/12/2018
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/01/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/02/2019

Historique et contexte	néant
------------------------	-------

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Le développement des usages des smartphones et tablettes a considérablement augmenté le trafic observé dans la zone considérée. Pour répondre à la forte croissance de ces nouveaux usages, Bouygues Telecom souhaite renforcer son équipement antennaire. Ainsi, les utilisateurs de la zone pourront bénéficier de débits plus confortables et conformes à leurs usages.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation d'une antenne couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 50° et 300°.		
Distance des ouvrants	3 m sous les antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	50° <5V/m 300° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

#### Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 2 antennes panneaux sur le bâtiment.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite seront placés en pied d'antennes et ne seront pas visibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	26.65m (50°) et 26.68m (300°)

Date :	<b>Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :</b>
--------	---

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>  Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	

**Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes**



IL N'Y A PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

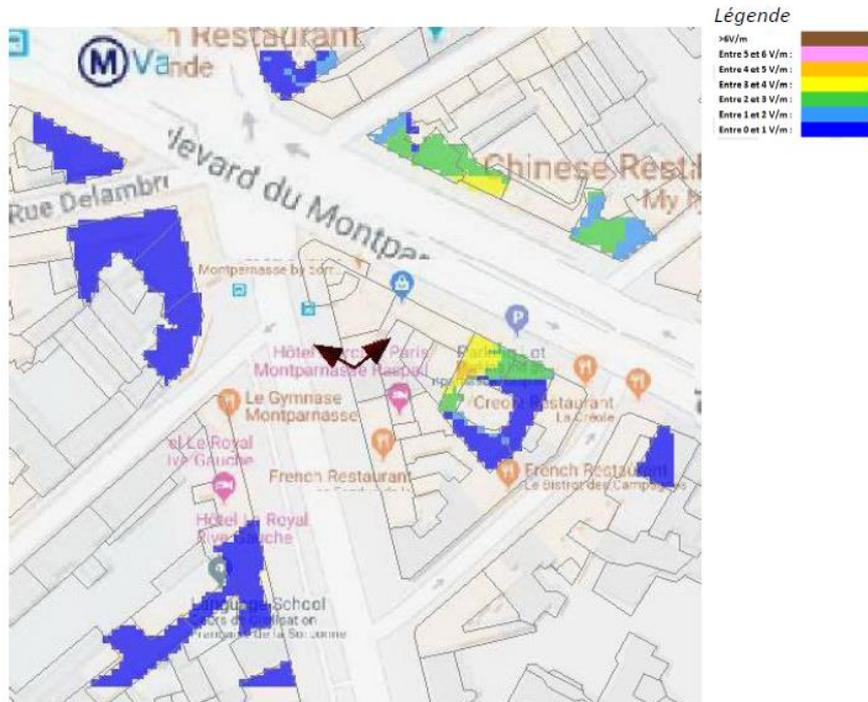
**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 50°

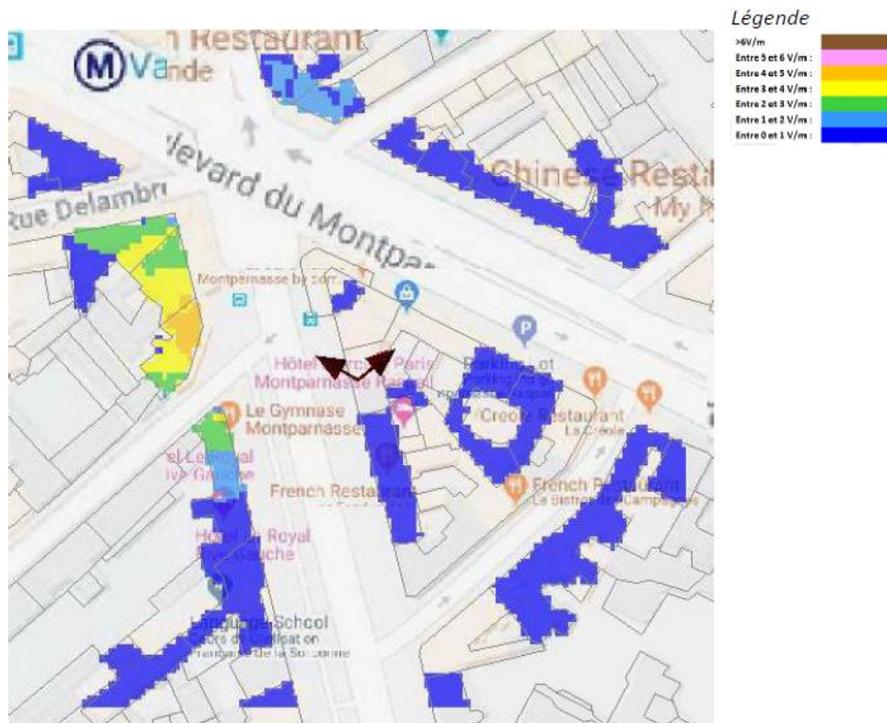
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
La hauteur correspondante est de 25,5 m.



**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

b. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m.  
La hauteur correspondante est de 22,5 m.



## Vue des Antennes Avant/Après

### Etat de l'existant :



### Etat projeté :



## Vue des Azimuts

Azimut 50°



Azimut 300°

